



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0764 du 17/08/2020

Arrêté du 31 juillet 2020

**ARRETE FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION AU TOUR EXTERIEUR
D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L 'ANNEE 2020**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté fixe la composition de la commission de sélection au tour extérieur d'administrateurs des Finances publiques.

Date d'application : Année 2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION AU TOUR EXTÉRIEUR
D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION AU TOUR EXTÉRIEUR
D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

ARRÊTÉ

fixant la composition de la commission de sélection au tour extérieur
d'administrateurs des Finances publiques au titre de l'année 2020

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'avis de recrutement au tour extérieur d'administrateurs des Finances publiques du 31 juillet 2020 ;

ARRÊTE :

Article premier

La commission de sélection au tour extérieur d'administrateurs des Finances publiques est composée comme suit au titre de l'année 2020 :

- M. Pierre DEPROST, inspecteur général des Finances, Président de la commission ;
- Mme Marine CAMIADE, cheffe du service stratégie, pilotage, budget à la direction générale des Finances publiques ;
- M. Stéphane LAGIER, chef du service parcours de carrière et politiques salariales et sociales à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, représentant du Directeur général de l'administration et de la fonction publique ;
- Mme Sylvie GUILLOUET, déléguée du Directeur général des Finances publiques pour l'interrégion Sud-Est Outre-Mer ;
- Mme Marie-Thérèse PELATA, sous-directrice de l'encadrement et des relations sociales à la direction générale des Finances publiques, représentante du Directeur général des Finances publiques.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

Fait à Paris, le 31 juillet 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
LE CHEF DU SERVICE
DES RESSOURCES HUMAINES

FRANÇOIS TANGUY

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756